

Le 5 juillet 2022

Objet : Avis du garant CNDP sur la réponse de l'APIJ à son bilan de la Concertation préalable au projet de centre pénitentiaire d'Angers les Landes

Monsieur le Directeur de l'APIJ,

C'est avec grand intérêt que le garant a pris connaissance des engagements de L'APIJ résultant des enseignements de cette concertation. Son avis sera rendu public sur le site de la CNDP et porte un regard sous l'angle de la complétude de vos réponses et de leur qualité argumentative, au regard des attentes du public et de ses recommandations, telles qu'exprimées dans son bilan.

La concertation telle que vous entendiez la conduire, ne comprenait pas toutes les modalités que le garant souhaitait. Vous avez en partie modifié votre choix pour satisfaire positivement l'évolution de la concertation, notamment par la mise en place d'ateliers. Le garant vous en sait gré pour le bon déroulement de la concertation qui eut lieu ensuite.

Les modalités telles qu'elles ont été conduites ont permis au public de se faire entendre et de faire en sorte *qu'in fine* dans votre réponse au bilan, vous repreniez les questions et y apportiez des réponses dans le sens souhaité par les publics, notamment s'agissant des nuisances de vie, telle que la vue, le bruit, la lumière, la sécurité etc, mais aussi sur les projets architecturaux et environnementaux.

Le garant peut écrire que la concertation par de nombreux points vous a conduit à entendre le public et coconstruire en partie et avec lui votre projet. La concertation prit ainsi tout son sens.

Vous avez repris une à une les demandes de précisions et recommandations formulées par le garant. Vous y avez répondu souvent avec précisions et argumentations, même si néanmoins certaines réponses ne sont pas assez tranchées, comme celles, s'agissant des études d'alternatives de site comme celle du Gué Moret. Il eût été pertinent d'affirmer dans votre réponse comment et avec qui vous alliez conduire cette étude et si vous entendiez recourir à une concertation nouvelle. Le garant maintient qu'une concertation continue avec garant eût l'heure d'éclairer le public qui n'a pas encore reçu de réponse.

Recevez monsieur le directeur l'expression de ma plus grande considération.

Serge QUENTIN, garant,

Copie à Mme Jouanno, Présidente de la CNDP